L'hon. M. BENNETT: A la demande du Gouvernement.

M. YOUNG: Ce que nous voudrions voir, ce sont les communications du Gouvernement.

L'hon. M. BENNETT: Il n'en existe pas. Ces gens-là ont procédé comme des hommes d'affaires. Voyant venir une session du Parlement et sachant qu'on y traiterait de certaines choses, ils ont présenté leurs demandes. Je dois dire que nous n'avons pas pu les examiner toutes. Il en reste plusieurs dont, à mon avis, il faudra disposer, et ce sera fait.

M. YOUNG: Etaient-ce toutes des communications spontanées, ou étaient-elles suggérées par le Gouvernement?

L'hon. M. BENNETT: Ni le ministère des Finances, et non plus le ministère du Revenu national, je crois, ne les ont sollicitées, si c'est ce que l'honorable député veut dire.

L'hon. M. STEWART (Edmonton-Ouest): Le premier ministre a fait ce matin une remarque, incidente je dirais, au sujet de laquelle j'aimerais avoir une précision. Sauf erreur, il a dit qu'en fixant les prix, peu importe de quoi, il serait tenu compte de la différence actuelle entre le prix du produit domestique et le prix du produit importé, de même que du droit actuellement en vigueur. S'il en est ainsi, je conçois que mon honorable ami exercera un certain contrôle. Me suis-je fait comprendre?

L'hon. M. BENNETT: Je crois avoir saisi l'idée de mon honorable ami. Les prix fixés voici deux semaines tenaient principalement compte de la production et de la concurrence canadiennes, et de la concurrence étrangère. Ces prix, on l'a fait remarquer ici l'autre jour, ont baissé depuis quelques mois. Nous essayons de faire en sorte que la concurrence étrangère ne puisse empêcher le progrès de l'industrie canadienne.

L'hon. M. STEWART (Edmonton-Ouest): Si l'enquête porte sur les prix et les droits existant à l'époque de l'entrée en vigueur de ces modifications tarifaires, j'en suis satisfait. Ce que je veux dire, c'est que la même règle quant à la fixation des prix sera en vigueur et qu'on ne tirera pas avantage de ces modifications.

L'hon. M. BENNETT: Cela me semble parfaitement clair, car nous n'avons fait, dans plusieurs cas, que restaurer le tarif qui existait avant le premier mai dernier. Nous l'avons fait pour plusieurs numéros bénéficiant du tarif de préférence britannique. Le département prendra connaissance des prix futurs comme de ceux qui existaient avant le 16 septembre.

[M. Hepburn.]

L'hon. M. EULER: Je désire poser une question qui ne se rapporte pas directement à ce sujet, mais qui est de grande importance. J'ai parlé récemment au premier ministre de commandes qui ont déjà été placées.

L'hon. M. BENNETT: Je vais en parler. Nous proposons d'ajouter au projet de loi un article destiné à répondre aux objections de mes honorables amis de Waterloo-Nord (M. Euler), de Mackenzie (M. Campbell) et de York-Sunbury (M. Hanson). Nous décréterons que ces nouveaux taux ne s'appliqueront pas aux commandes passées de bonne foi, pourvu que les marchandises soient livrées en Canada dans un certain délai, d'ici au premier décembre, je crois.

L'hon. M. EULER: A peu près à cette date?

L'hon. M. BENNETT: Oui. Je vais proposer cela à la fin des résolutions, mais je lirai mon amendement tout de suite si mon honorable ami le préfère.

L'hon. M. EULER: Il suffit que nous l'ayons.

L'hon. M. BENNETT: Je le lirai donc plus tard.

M. YOUNG: Je ne suis pas absolument satisfait de la réponse qu'on a faite à ma question. Je demande au premier ministre si l'on a demandé ces garanties. S'il en est ainsi, aurait-il la bonté de lire une des lettres demandant cette garantie?

L'hon. M. BENNETT: Je ne sais pas si des lettres ont été envoyées, mais j'ai fait clairement savoir avant le 28 juillet que, si j'étais porté au pouvoir, j'adopterais une certaine politique. Et la plupart de ceux qui sont venus en contact avec moi, je me plais à le reconnaître, se rappelant ce que j'avais dit, ont pris leurs engagements en présentant leurs demandes, et cela sans que nous le leur demandions.

M. SPENCER: Ces modifications du tarif comportent des relèvements considérables, au point même, dans la plupart des cas, de fermer la porte aux importations. Cela va avoir un effet énorme sur les revenus du pays. Comment le premier ministre entend-il compenser cette perte de revenus?

L'hon. M. BENNETT: L'honorable député a posé une question que je m'attendais à entendre poser plus tôt. Je ne suis pas capable de répondre à cette question d'une façon plus certaine que ne le pouvait faire l'ancien ministre des Finances en mai dernier.

M. HEPBURN: Et vous lui reprochiez de ne pouvoir le faire.

L'hon. M. BENNETT: Certainement, car il prononçait son exposé budgétaire. Si j'en pro-